

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 30 octobre 2019 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1932106A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Christophe Carrier est nommé au grade de maréchal des logis de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine musical des sonneurs de trompe de chasse au profit de la garde républicaine.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,*

O. KIM